



Québec, le 16 mai 2016

**Objet : Demande d'accès à des documents concernant le certificat
d'autorisation autorisé à 9032-8311 Québec inc.**

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 4 mai dernier concernant l'objet précité.

Le document suivant est accessible et joint à la présente. Il s'agit de :

1. Certificat d'autorisation, 5 avril 2011, 2 pages

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, ci-joint, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, par courriel, à l'adresse dr03.accesinfo@mddelcc.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JV/

Jeannot Villeneuve

Répondant de l'accès aux documents

...2

pour la Capitale-Nationale

p. j. (3)

Québec, le 5 avril 2011

CERTIFICAT D'AUTORISATION

9032-8311 Québec inc.
1120, Côte des Érables, C.P. 87610, Succ. Charlesbourg
Québec (Québec) G1G 5W6

N/Réf. : 7610-03-02207-03

N/Doc. : 400806040

Objet : Exploitation d'une sablière

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 3 mars 2011, reçue le 4 mars 2011 et complétée le 31 mars 2011, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière d'une superficie totale de 45 000 mètres carrés. Les épaisseurs moyenne et maximale à exploiter sont respectivement de 23 et 37,9 mètres. L'exploitation se fera par chargement direct avec des activités de concassage et tamisage et sera au-dessus de la nappe phréatique.

La sablière est située sur le lot 1 242 540 du cadastre du Québec dans la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury et la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier.

La date prévue de la fin des activités est le 31 janvier 2021.

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 7610-03-02207-03
N/Doc. : 400806040

Le 5 avril 2011

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre acheminée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, signée le 3 mars 2011 par art. 53-54 de articles 23-24 et reçue le 4 mars 2011, deux pages en plus du document joint en annexe intitulé : « Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière existante – Lot 1 242 540, Rang 3, Cadastre de la paroisse de St-Edmond-de-Stoneham, Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, MRC La Jacques-Cartier – art. 23-24 – Février 2011 »;
- Lettre acheminée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, signée le 29 mars 2011 par art. 53-54 de art. 23-24 et reçue le 31 mars 2011, deux pages en plus du plan joint en annexe.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



IO/CD/nr

Isabelle Olivier, ing.
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches